

Explosions au port : l'industrie relativement épargnée

Malgré quelques cas dramatiques, le bilan global se révèle moins catastrophique que ne le laissaient craindre les scènes de destruction dans la zone portuaire.

Par [Magaly ABBOUD](#)

Plus d'un mois après la double explosion qui a eu lieu au port de Beyrouth le 4 août dernier, tuant près de 200 personnes et ravageant plusieurs quartiers situés dans un rayon d'environ 5 kilomètres, autorités, organisations sectorielles et ONG continuent d'évaluer les dégâts matériels.

Si les regards ont jusqu'à présent été braqués sur les commerces et les établissements touristiques, dans la zone portuaire jouxtant le centre-ville, la catastrophe a également affecté le secteur industriel. Celui-ci a récemment dressé un bilan quasi définitif de son impact sur les entreprises réparties dans la zone de destruction. Ces données doivent être intégrées à une étude plus complète et incluant également la facture des dégâts, que le ministère sortant de l'Industrie devrait « bientôt » publier, selon une source à l'Association des industriels libanais (AIL) contactée par L'Orient-Le Jour.

Les deux incendies qui ont eu lieu la semaine passée, un mineur mardi et un autre énorme jeudi dernier, semant la panique dans la capitale, ne devraient pas augmenter significativement cette évaluation, assure-t-elle. Le président de l'association, Fady Gemayel, a quant à lui rappelé qu'une grande partie des usines du pays ne sont pas implantées à proximité de la zone des explosions.

Reprise du travail

Selon les éléments fournis par l'AIL, les propriétaires de 400 à 450 entreprises sur un total de 6 000 enregistrées au ministère de l'Industrie dans le pays ont rapporté avoir subi des dégâts dans des locaux – usines, bureaux, espaces de stockage, etc. – leur appartenant aux environs de la zone portuaire. La source précitée ajoute que seules 60 sociétés sur les 400 membres de l'AIL situés dans cette zone ont été affectées.

La plupart des industriels interrogés affirment avoir pu reprendre le travail quelques jours après la catastrophe malgré des dégâts plus ou moins importants. C'est par exemple le cas de l'usine Les Boisseliers du Rif, spécialisée dans l'ameublement, qui tient absolument à respecter « ses engagements envers ses clients », explique son PDG, Jean-Marc Rif. Il estime les pertes de la galerie de 40 000 à 50 000 dollars (en raison des éclats de verre) mais se réjouit qu'aucun de ses employés n'ait été présent sur le site au moment de l'explosion. La lainerie-tannerie de Farid Kamel, située à la Quarantaine, n'a, elle, pas eu cette chance. En plus de déplorer un décès parmi ses employés, l'industriel a déclaré dans un article paru dans L'Orient-Le Jour le 17 août qu'il devra reconstruire l'usine, estimant les réparations à plus de 300 000 dollars.

Sleep Comfort, une entreprise spécialisée dans le mobilier qui possède une usine et un espace de vente de six étages à proximité du Forum de Beyrouth près du port, ainsi que deux dépôts et des succursales à Hamra et à Fayadiyé, affirme avoir subi pour 1 million de dollars de dégâts. « La marchandise entreposée près des vitres est presque irrécupérable, sans oublier les façades et les vitres de toutes nos succursales », explique une source travaillant dans l'administration de la société. Malgré quelques cas dramatiques, le bilan global se révèle somme toute moins catastrophique que ne le laissaient craindre les scènes de destruction, comparé aux près de 30 000 sociétés tous secteurs confondus dont les locaux ont été totalement ou partiellement détruits, selon les chiffres communiqués la semaine dernière par l'étude de Strategy&, membre du réseau PwC (PricewaterhouseCoopers). Selon le Rapid Damage and Needs Assessment (RDNA) publié fin août par la Banque mondiale en coopération avec l'ONU et l'Union européenne, 52 % des établissements commerciaux et industriels impactés étaient spécialisés dans les filières de l'ameublement et l'habillement, situés dans la zone de la Quarantaine. Cette même étude fait état d'une facture totale des dégâts (tous segments compris) située entre 3,8 et 4,6 milliards de dollars, dont une fourchette entre 105 et 125 millions de dollars pour le secteur industriel ; et entre 2,9 et 3,5 milliards de pertes économiques, dont 285 et 345 millions de dollars pour les secteurs commercial et industriel, sans distinction entre les deux.

Matières premières

L'état des lieux est aussi moins inquiétant qu'il aurait été permis de le penser du côté des marchandises destinées à l'industrie et qui étaient stockées au port, assure encore la source. « Les conteneurs situés du côté de l'explosion étaient vides et ont absorbé le choc, protégeant ainsi les autres », confirme de son côté Paul Abi Nasr, PDG de Polytextile et membre de l'AIL. Tous n'ont pas encore été vérifiés mais il semble, pour ce professionnel, qu'il y ait eu « zéro dégât » pour l'ensemble des industriels qui avaient des cargaisons stockées au port, à l'exception des marchandises « fragiles » (verre, biens périssables, etc.).

« Si cette catastrophe s'était passée il y a un an, les pertes au port auraient été bien plus grandes », souligne une seconde source travaillant dans une usine située près de la zone portuaire, rappelant que le volume des échanges entre le Liban et l'étranger était en chute libre en raison de la crise que traverse le pays, marquée par une dévaluation de la livre, une crise de

liquidités en dollar et d'importantes restrictions sur les transferts vers l'étranger. Trois facteurs qui ont contribué à diminuer les importations, et donc le fret, en baisse de 38,3 % en un an à fin avril, soit 1,5 million de tonnes environ selon les derniers chiffres du port.

Le président de l'AIL, Fady Gemayel, rappelle de son côté qu'une grande partie des marchandises stockées dans le port avait été payée avec des dollars achetés au marché noir, dont le taux, qui tourne autour de 7 500 livres le dollar depuis plusieurs semaines, est largement supérieur à la parité officielle de 1 507,5 livres pour un dollar – presque inexistante sur le marché – et au taux de 3 900 livres le dollar imposé aux agents de change agréés. Si les industriels ont pu compter sur certains mécanismes mis en place pour leur permettre de débloquer des dollars à un de ces deux derniers taux (Fonds Oxygène, circulaire n° 556 de la BDL ou panier alimentaire élargi), leur mise en œuvre n'a pas permis de combler les besoins en devises de la filière, qui, à l'image de l'économie du pays dans son ensemble, reste très dépendante des importations. Enfin, outre les locaux et les marchandises stockées au port, les dégâts ont également impacté de manière très aléatoire des stocks, des infrastructures ou des équipements. Certaines machines ont tenu le choc, tandis que d'autres, plus sophistiquées et donc aussi fragiles qu'onéreuses, ont été gravement endommagées, engendrant des coûts importants en réparations et pièces de rechange à importer au prix fort, crise du dollar oblige.

Toutes les industries interrogées émettent des doutes quant au remboursement des assurances des dégâts subis. Elles ont toutes déjà commencé à payer les réparations à leurs propres frais. L'usine Les Boisseliers du Rif a déjà dépensé 5 000 dollars en « argent frais » pour commander des vitres et des fenêtres, financées par les réserves de l'entreprise, selon son PDG. Une autre usine interrogée affirme aussi avoir déjà payé les réparations tout en conservant les devis et les preuves des dégâts dans l'espoir que « l'assurance couvrira au moins une partie ». Elle explique son empressement à la réparation en raison de la météo du mois de septembre : « Ce qui n'a pas été détruit par l'explosion sera détruit à cause de la pluie. » L'Association des compagnies d'assurances au Liban (ACAL) a publié un communiqué la semaine suivant l'explosion, expliquant que le remboursement dépend de sa cause et qu'elle attend les résultats de l'enquête lancée au lendemain de la catastrophe pour se prononcer.